



PREMIER TRIMESTRE 2026

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle de la Zone d'emploi de Béthune.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le territoire

4^{ème} trimestre 2025



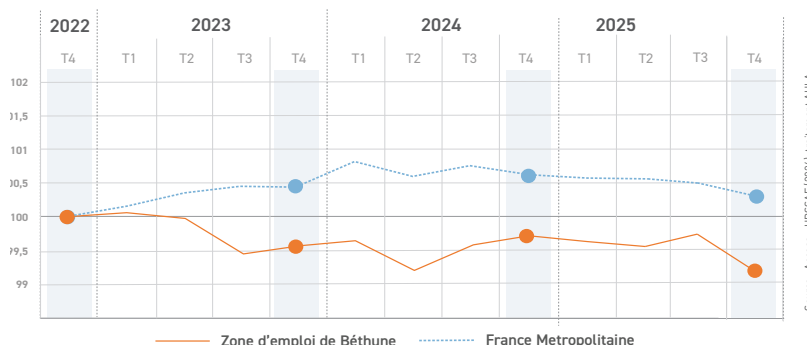
L'évolution de l'emploi à l'échelle de la zone d'emploi :

Une dégradation de la tendance

Entre le quatrième trimestre 2024 et le quatrième trimestre 2025, l'emploi chute de 0,5% dans la Zone d'emploi de Béthune, soit 258 emplois en moins. Sur la même période, la tendance nationale affiche, elle aussi, un recul de 0,3 % de l'emploi.

L'impact de la crise économique actuelle sur l'emploi est plus marqué sur le territoire qu'à l'échelle nationale.

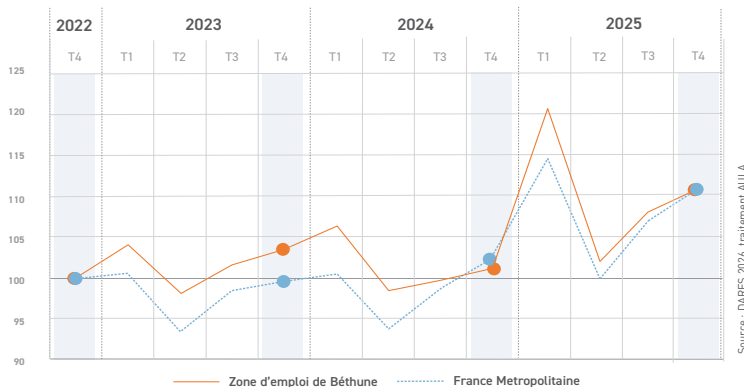
Évolution trimestrielle du nombre d'emplois
Base 100 au 4^{ème} Trimestre 2022



La situation des demandeurs d'emploi du territoire :

Une hausse des demandeurs d'emploi

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (Cat.A)
Base 100 au 4^{ème} Trimestre 2022



Sur la Zone d'emploi de Béthune, le quatrième trimestre 2025 est marqué par une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 9,9% par rapport au quatrième trimestre 2024, soit une augmentation de 1 190 demandeurs d'emploi de catégorie A. Cette évolution s'inscrit dans la tendance nationale, qui fait état d'une progression de 7,2% du nombre de demandeurs d'emploi sur la même période.

La hausse des effectifs au T1 2025 s'explique par l'entrée en vigueur de la loi « plein emploi », qui entraîne l'inscription automatique de nouveaux publics (RSA, CEJ, AIJ, PACEA), puis le reclassement d'une partie d'entre eux en catégories B, C, D, E, F et G, ce qui rend en partie « artificielle » la baisse de la catégorie A entre le T1 et le T2 2025.

Pour en savoir plus : <https://statistiques.francetravail.org/stmt/publication>

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/actualite/ce-qui-change-dans-les-statistiques-sur-les-inscrits-france-travail-avec-LPE>

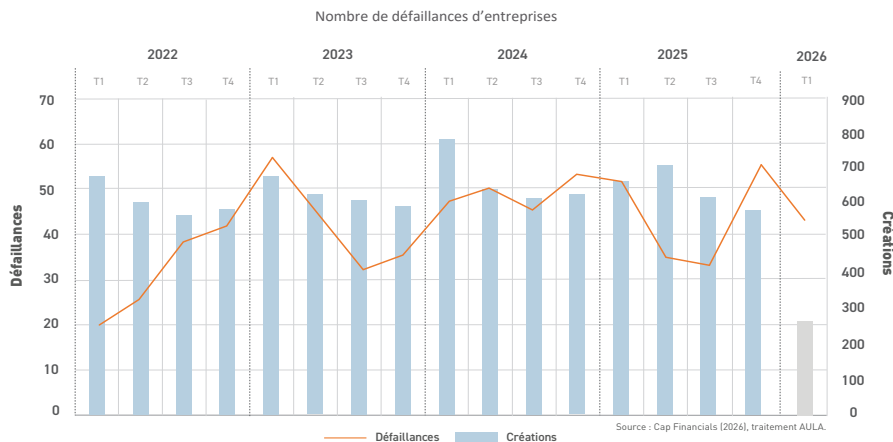
Climat des affaires sur le territoire de l'Artois

1^{er} trimestre 2026



Les défaillances d'entreprises :

Une amélioration des défaillances et un essoufflement des créations



Au premier trimestre 2026, le territoire enregistre 43 défaillances d'entreprises, contre 54 au trimestre précédent, soit une diminution notable qui suggère une amélioration de la situation économique locale.

À l'inverse, après le pic de créations d'entreprises observé au deuxième trimestre 2025, la dynamique entrepreneuriale s'essouffle progressivement, enregistrant une baisse de 18,9% entre ce pic et la fin de l'année 2025.

Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire, de procédure de redressement judiciaire et de procédure de sauvegarde.

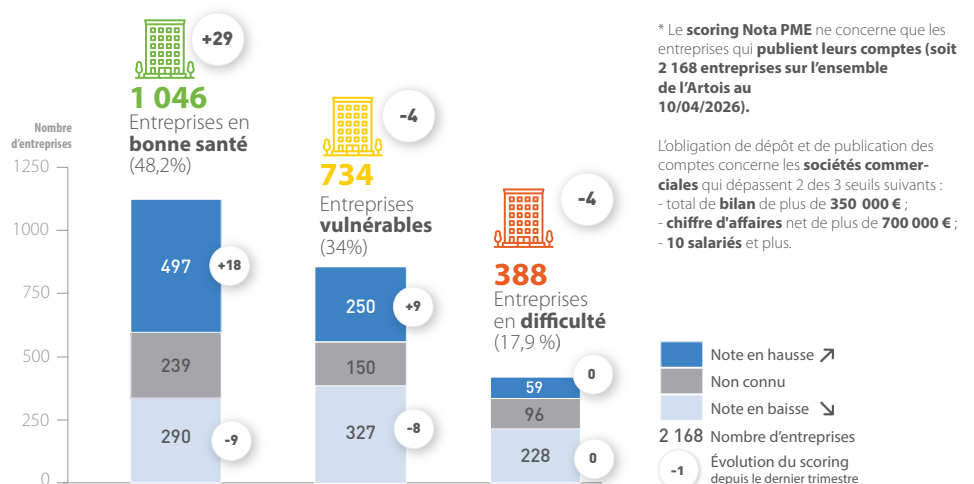


Scoring Nota PME :

Une polarisation de la santé financière des entreprises

Parmi les entreprises notées le trimestre dernier, 97% n'ont pas changé de catégorie. 12 entreprises auparavant en bonne santé sont désormais considérées comme vulnérables et 2 sont passées en difficulté. À l'inverse, 8 entreprises précédemment vulnérables sont aujourd'hui en bonne santé, tandis que 16 se retrouvent en difficulté. 3 entreprises anciennement en difficulté sont désormais vulnérables et 3 en bonne santé.

Sur ce trimestre, parmi les 2 168 entreprises évaluées, 59,5% de celles classées en difficulté ont vu leur note se dégrader par rapport au trimestre précédent. Il en va de même pour 45 % des entreprises vulnérables, contre 34,4 % ayant connu une amélioration de leur note. À l'inverse, parmi les entreprises en bonne santé, 48,4 % ont enregistré une hausse de leur note, contre 28,3 % qui ont subi une baisse sur la même période.



Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**
capacité à faire face à ses créanciers
- **Robustesse**
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle

Pondération
par rapport au positionnement de l'entreprise dans son **secteur d'activité**

= Entreprise **performante**

Entreprise avec des **fragilités significatives**

